**Cours ‘Introduction à l’autisme’ – session Automne 2020**

Document créé le 10 juin 2020

Autisme Genève organise deux fois par an un cours d’introduction à l’autisme d’une durée de douze heures, qui s’étend sur trois matinées.

**Prochain cours « Introduction à l’autisme »**

Samedi 26 septembre, 3 et 10 octobre 2020

de 9h à 13h   
Uni-Mail (Université de Genève), Boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève

Ce cours – gratuit – s’adresse à des personnes qui accompagnent des enfants ou adultes avec un trouble du spectre de l’autisme (TSA) dans des contextes spécifiques, ainsi qu’aux parents.

Le cours est **obligatoire :**

* Pour les étudiants (stagiaires ou non) qui souhaitent accompagner des personnes avec un TSA dans le cadre du service d’Accompagnement Individualisée à Domicile (AID) d’Autisme Genève.
* Etudiants non stagiaire (FPSE et Haute école de travail social, Genève) :
  1. Envoyer une candidature à l’AID selon la procédure accessible sur le site de l’association (www.[autisme-ge.ch](http://www.autisme-ge.ch) > nos actions > nos services > accompagnement à domicile ; télécharger le document ‘informations à l’intention des étudiants’).
  2. Attendre de savoir si la candidature est retenue avant de s’inscrire au cours.
  3. S’inscrire au cours.
* Pour les bénévoles du Centre des loisirs d’Autisme Genève (inscription par l’intermédiaire de la personne responsable du Centre des loisirs).

Le cours est également accessible :

* aux parents
* à celles et ceux qui interviennent auprès de personnes avec un TSA en tant que
* collaborateur/trice du Service de relève d’Insieme (inscription par l’intermédiaire du coordinateur du Service de relève d’Insieme-Genève)
* bénévole de l’association AGIS (inscription par l’intermédiaire de la direction d’AGIS)
* équipe de l’association Actifs (inscription par l’intermédiaire de la direction d’Actifs)
* membre de la FASe
* animateur/trice de Cap Loisirs
* collaborateur/trice du service de garde d’enfants Chaperon Rouge (Croix-Rouge)
* répétiteur/trice de l’ARA
* moniteur de Procap
* enseignant/e, moniteur/trice ou personne déjà en situation de travail avec une personne avec un TSA, qui n’ont pas la possibilité de demander à leur employeur une formation spécifique (par exemple, accompagnants à domicile)

En cas de manque de place, la priorité est donnée aux personnes pour qui le cours est obligatoire et aux parents.

Une confirmation d’inscription sera adressée aux participants soit directement par Autisme Genève, soit par l’organisme servant d’intermédiaire.

Une attestation de cours est délivrée d’office par Autisme Genève aux personnes qui ont suivi **l’entier** du cours.